



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG

Monsieur Romain SCHNEIDER

Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du
Développement rural

1, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg

N/Réf. : 88/2009 - NT/AW

Luxembourg, le 24 août 2009

Concerne : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 décembre 1994 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Monsieur le ministre,

Par lettre du 14 août 2009, vous avez soumis le projet de règlement grand-ducal sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

La direction

René PIZZAFERRI

Norbert TREMUTH

Le président

Jean-Claude REDING